

## Communiqué de presse

---

### Inauguration du nouveau collège

*Robert Lasneau*

Jeudi 8 décembre 2005

au collège Robert Lasneau, à Vendôme

Maurice Leroy, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, Pierre Pouëssel, Préfet de Loir-et-Cher, Daniel Chanet, Maire de Vendôme, Claire Lovisi, Recteur d'Académie et Gérard Cambolive, Principal du collège, inaugurent le nouveau collège Robert Lasneau.

#### Un collège fonctionnel et esthétique

Le tout nouveau collège Robert Lasneau pourra accueillir environ 650 élèves dans les meilleures conditions d'enseignement. Cet établissement est doté de 16 salles de cours classiques, de 2 salles d'enseignement artistique, d'un pôle technologique, de 2 salles informatique, de 4 salles de sciences, d'un gymnase et d'un restaurant scolaire équipé d'une cuisine pour permettre de cuisiner sur place. Sa construction, entièrement financée par le Conseil général de Loir-et-Cher, représente un budget de prêt de 13 M€. Fonctionnel avant tout, le collège Robert Lasneau ne sacrifie pas l'esthétique avec ses façades aux parements de brique et ses toitures en terrasse végétalisée ou en zinc et cuivre.

#### Pour une vie collégienne de qualité

Le Conseil général de Loir-et-Cher a mobilisé ses équipes autour de la construction du nouveau collège Robert Lasneau pour répondre à un objectif clairement défini : donner à chaque collégien la possibilité d'une éducation de qualité. C'est dans ce contexte que le Conseil général a choisi de privilégier la Haute qualité environnementale. Les concepteurs du collège Robert Lasneau ont particulièrement mis l'accent sur le confort acoustique (isolement phonique des locaux et du restaurant), sur le confort visuel (éclairage naturel), sur la maîtrise énergétique (limitation des déperditions thermiques, utilisation du chauffage au sol basse température) et enfin sur la qualité de l'air (ventilation hygiénique, efficace et adaptée).

À travers ce tout nouveau collège se dessine la politique que le Département souhaite mettre en place dans le cadre de ses futures constructions et restructurations de collèges et de bâtiments départementaux : celle de s'engager davantage en matière environnementale pour inscrire à terme ses réalisations dans le cadre du label HQE.

#### Contact presse :

---

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)